

## Communiqué de presse

Sujet	Accord de libre-échange avec la Chine
Pour tout renseignement	Tiana Angelina Moser, présidente du groupe parlementaire, tél. +41 76 388 66 81
Expéditeur	Parti vert'libéral suisse, Laupenstrasse 2, 3008 Berne Tél. +41 31311 33 03, Courriel : <a href="mailto:suisse@vertliberaux.ch">suisse@vertliberaux.ch</a> , <a href="http://www.vertliberaux.ch">www.vertliberaux.ch</a>
Date	4 décembre 2013

Les Vert'libéraux soutiennent l'accord de libre-échange avec la Chine, mais exigent de mettre l'accent sur le respect des droits de l'homme et de normes environnementales lors de sa mise en œuvre

**Les Vert'libéraux soutiennent l'accord de libre-échange conclu avec la Chine, car il est bénéfique pour l'économie suisse. Mais ils exigent en contrepartie de mettre l'accent sur le respect de normes environnementales et des droits de l'homme lors de la mise en œuvre de l'accord. Ce dernier apporte certes quelques bases dans ces domaines, mais des progrès ultérieurs sont indispensables.**

Les Vert'libéraux sont convaincus des bienfaits du libre-échange pour la prospérité de toutes les parties concernées – pour autant que de bonnes conditions-cadre soient respectées. L'accord avec la Chine est une opportunité à saisir pour l'économie suisse. Cependant, on ne peut passer sous silence le fait que la Chine ne respecte pas des droits de l'homme fondamentaux et que les normes environnementales sont quasi inexistantes par rapport à celles imposées en Suisse. Les Vert'libéraux sont de l'avis qu'une coopération plus étroite peut à terme conduire à des améliorations également dans ces domaines.

Notons comme point positif que l'accord sur le libre-échange contient un chapitre sur l'environnement, qui renvoie à des traités internationaux sur l'environnement. En outre, la Chine a – et ce pour la première fois – accepté un accord contraignant sur le droit du travail. Les Vert'libéraux estiment qu'il s'agit des premiers pas dans la bonne direction, mais que d'autres doivent impérativement suivre.

Le test décisif aura lieu lors de la mise en œuvre concrète de l'accord. Il appartient maintenant en particulier au Conseil fédéral de tenir compte de la durabilité lors de la coopération future avec la Chine, par exemple au sein du « Comité mixte ». Les Vert'libéraux attendent aussi des entreprises suisses actives en Chine qu'elles assument leur responsabilité en matière de respect des droits de l'homme et d'amélioration des normes relatives à l'environnement sur place.